

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 11 janvier 2016, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents mesdames et messieurs les conseillers; Danielle Charbonneau, Isabelle Deland, Léo Choquette, Daniel Thimineur et Valérie Lafond sous la présidence de la mairesse, Mme. Andrée Clouâtre formant quorum.

Absente : Francine Grenon.

Également présente Mme. Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La mairesse, madame Andrée Clouâtre, ouvre la séance à 20 h.00

5466-01-2016
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Daniel Thimineur et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 11 janvier 2016.

5467-01-2016
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

5468-01-2016
Adoption des
procès-verbaux
des 7 et 14
décembre 2015

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Danielle Charbonneau et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances des 7 et 14 décembre 2015.

5469-01-2016
Adoption des
comptes à payer
du mois de
décembre et
ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de décembre 2015 totalisant la somme de 75,735.89\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de décembre 2015 au montant de 47,377.98\$.

Pour un total de comptes à payer de:123,113.87\$

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Aucune.

5470-01-2016
Avis de motion
règlement RM-
420/137-2013

Avis de motion est donné par Léo Choquette qu'à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire de ce conseil soit modifié, avec dispense de lecture, le règlement RM-402/137-2013 concernant les heures de bruit.

5471-01-2016
Adhésion
annuelle ADMQ

Sur la proposition de Valérie Lafond appuyé par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie les coûts d'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec de Mme. Sylvie Larose Asselin, directrice générale/secrétaire-trésorière, comprenant la cotisation annuelle et l'assurance pour un montant 790.69\$ incluant les taxes applicables.

5472-01-2016
Adhésion
annuelle FQM

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville renouvelle sa contribution annuelle à la Fédération Québécoise des Municipalités au montant de 1878.51\$ taxes incluses.

5473-01-2016 Autorisation de paiement des incompressibles et des salaires	<p>Attendu que la municipalité doit payer durant l'année des dépenses incompressibles;</p> <p>Attendu que les salaires et les allocations de dépenses, si applicables, sont des dépenses incompressibles excluant les pompiers ayant une convention collective;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise le déboursé des dépenses incompressibles pour l'année 2016.</p>
5474-01-2016 Embauche étudiants patinoire	<p>Attendu que la municipalité désire embaucher des étudiants pour la surveillance de la patinoire;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité embauche des étudiants au taux horaire de 10.55\$ pour la surveillance de la patinoire.</p>
5475-01-2016 Retainer Paradis Lemieux	<p>Attendu que la municipalité requiert les services de la firme d'avocats Paradis•Lemieux•Francis pour des consultations générales-retainer pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le montant de 574.88\$ taxes incluses pour l'année 2016.</p>
5476-01-2016 Avis de motion règlement 158-2016	<p>Avis de motion est donné par Léo Choquette afin d'adopter le règlement 158-2016 relatif à la facturation des travaux de nettoyage et d'entretien des branches 97 et 97A de la rivière du Sud.</p>
5477-01-2016 Nomination membres du CCU	<p>Attendu que la municipalité d'Henryville veut renommer les membres du comité consultatif d'urbanisme et ce pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017; cependant le mandat des conseillers municipaux qui sont nommés par le conseil municipal prend fin avant, s'ils cessent d'être membre au conseil municipal;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que les personnes suivantes soient nommées membres du CCU soit : Mme. Christiane Veilleux, M. Richard Dansereau, M. Patrick Bergeron, M. Michel Lemaire à titre de résidents et Mme. Valérie Lafond, Mme. Isabelle Deland et Mme. Francine Grenon (substitut) à titre d'élues municipales, Mme. André Clouâtre, mairesse agit d'office et M. Jean-Pierre Héon secrétaire pour le comité.</p>
5478-01-2016 Avis de motion Règlement 159-2016	<p>Avis de motion est donné par Isabelle Deland afin d'adopter le règlement 159-2016 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement concernant le CCU et annulation du règlement 112000.</p>
5479-01-2016 Demande de contribution Garde Côtière	<p>Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière pour l'entretien du bateau de la Garde Côtière;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité contribue pour un montant de 100.\$ pour l'année 2016.</p>
Rapport du directeur des services incendie	<p>Aucun rapport du directeur du service des incendies n'a été produit.</p>
Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal	<p>Le rapport mensuel de l'inspecteur municipal est déposé.</p>

5480-01-2016
Adoption du
règlement
59-2006-14

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 2 novembre 2015;

Attendu que le projet a été adopté à la séance du 7 décembre 2015;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le règlement 59-2006-14 modifiant le règlement de zonage par des corrections de référence de zone inondable.

5481-01-2016
Adoption du 2^{ième}
projet sans
modification
59-2006-15

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 2 novembre 2015 et que le 1^{er} projet a été adopté le 7 décembre 2015;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le 2^{ième} projet du règlement 59-2006-15 sans modification ainsi qu'une dispense de lecture, modifiant le règlement de zonage par l'usage de poulailler urbain.

5482-01-2016
Adoption du 2^{ième}
projet sans
modification
59-2006-16

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 2 novembre 2015 et que le 1^{er} projet a été adopté le 7 décembre 2015;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le 2^{ième} projet du règlement 59-2006-16 sans modification ainsi qu'une dispense de lecture, modifiant le règlement de zonage par les usages autorisés dans la zone 527.

5483-01-2016
Autorisation
déboursé pour
l'achat du camion
de voirie

Attendu que la municipalité a reçu le camion de voirie tel que soumissionné par Racine Chevrolet au coût de 29,589.96\$ taxes incluses;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que l'autorisation soit accordée à la directrice générale d'émettre le chèque à Racine Chevrolet pour le paiement intégral dudit camion de voirie.

5484-01-2016
Branchement au
poste d'incendie
de la génératrice à
l'USEP

Attendu qu'une soumission a été demandée à Claude et François Phénix & Fils inc. concernant la possibilité de brancher la caserne sur la génératrice de l'usine d'épuration des eaux usées;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte la soumission tel que présentée au coût de 7,495.\$ plus les taxes applicables avec l'ajout des travaux suivants : soit d'un fil souterrain pour alimenter une génératrice en cas d'urgence à la caserne ou le fil prévu pouvant servir autant à la caserne qu'à l'usine advenant une demande additionnelle pour les mesures d'urgence.

5485-01-2016
Dérogation
mineure
installation d'un
silos 681 route 133

Attendu qu'une demande a été présentée au conseil municipal à l'effet de faire l'installation d'un silo à ensilage situé au 681 Route 133, à une distance de 10 mètres de la route ce qui engendre une demande de dérogation mineure laquelle a été présentée au CCU en date du 15 décembre;

Attendu que la règlementation prévoit une distance minimale de 15 mètres pour ladite installation;

Attendu que les installations de silos déjà existantes sont à une distance de 11.5 mètres de la route;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à la majorité des membres votants, Monsieur Daniel Thimineur ayant indiqué sa dissidence, d'accorder la dérogation mineure selon la recommandation des membres du CCU et selon les plans déposés par le demandeur.

5486-01-2016
Adoption règlement
154A-2015

Règlement 154A-2015
Relatif à la taxation
Travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 66 de la Rivière du Sud

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 13 avril 2015;

Attendu que la MRC du Haut-Richelieu a expédié une facture au montant de 3 009.54\$ concernant la répartition du coût des travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 66 de la Rivière du Sud;

Attendu que la municipalité adopte le règlement 154A-2015 en regard avec la répartition des coûts et que la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre des comptes de taxes complémentaires aux propriétaires concernés dès réception des modifications de taxation;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le règlement 154A-2015 concernant les travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 66 de la Rivière du Sud;

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Andrée Clouâtre, mairesse

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

5487-01-2016
Achat de boîte en
plastique pour
camion de voirie

Attendu que la municipalité a fait l'acquisition d'un camion neuf pour la voirie et désire faire l'acquisition d'une boîte en plastique afin de protéger la boîte existante;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité de faire l'acquisition d'une boîte de plastique chez Racine Chevrolet au coût de 350.\$ plus les taxes applicables.

5488-01-2016
Formation
Camp de jour

Attendu que Loisir et Sport Montérégie offre une formation le 4 février au centre communautaire de Napierville, pour le camp de jour municipal et que la directrice générale Mme. Sylvie Larose Asselin a manifesté le désir de participer à cette formation;

En conséquence sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le coût d'inscription de 170.\$ plus les taxes applicables ainsi que les frais de déplacements à cette fin.

Période de
questions

Aucune question.

5489-01-2016
Levée de la séance

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 :35 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière

.....
Andrée Clouâtre, Mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière